

La diglossie arabe à travers le discours colonial: sa description et son analyse par W. Marçais

CHERRAD Yasmina

Institut des Langues Vivantes Etrangères - Université de Constantine

RESUME

William Marçais fut le premier linguiste qui, pour les festivités du centenaire de la colonisation (1830-1930) écrivit une série de trois articles sur la diglossie arabe (l'arabe littéral et l'arabe dialectal) en Afrique du Nord. L'étude de cette diglossie tente de cerner les phénomènes linguistiques établis par le fait de l'occupation coloniale. La diglossie revêt donc, le caractère de l'expression coloniale. W.Marçais analyse cette crise linguistique pour défendre la nécessité de l'intégration de la langue coloniale et sa généralisation. Tout son discours oscille entre la coexistence de deux principes d'où jaillissent deux types de correlations. La correlation explicite dans sa forme scientifique est manifestée à travers les signes scientifiques extérieurs et la correlation implicite essentiellement coloniale.

ملخص

كان وليام مارسيه أول لغوي تطرق في ثلاث مقالات الى ثنائية اللغة العربية (الفصحى - الدارجة) في شمال افريقيا، وذلك بمناسبة الذكرى المئوية للاحتلال الفرنسي للجزائر (1830-1930م). ودراسة هذه الثنائية ترمي الى حصر الظواهر اللغوية في اطارها المحدد مسبقا بحكم الاحتلال الاستعماري. فالثنائية اذن تحمل طابع التوسع الاستعماري، ثم انه يحلل هذه الازمة اللغوية لكي يبرهن على ضرورة ادماج لغة المستعمرة (الفرنسية) وتعميمها. وكل خطابه يتأرجح بين تعايش مبدئين حيث نجد نوعين من الترابط: الترابط المعلن في شكله العلمي ويبرز عن طريق علامات علمية خارجية، وترابط خفي استعماري في أساسه.

L'arabe littéral rencontra principalement deux obstacles qui freinèrent dangereusement son expansion. Il se heurta d'abord à la langue française, langue des classes hégémoniques d'origine européenne, langue de l'administration, des écoles et qui exerçait un véritable pouvoir sur les populations autochtones. En effet c'était seulement la connaissance et la maîtrise de cette langue qui pouvaient permettre un emploi quelconque et une communication avec les autorités coloniales. En dehors du fait qu'elle reflétait une civilisation européenne des classes hégémoniques à laquelle bon nombre de Maghrébins voulaient accéder c'était également la langue du pouvoir technique et scientifique, de la modernité ce qui éblouissait même les plus réticents des monolingues arabophones.

A un autre niveau c'étaient les dialectes, véritables langues des populations maghrébines qui rendaient difficile l'accès de l'arabe littéral dans les foyers. En effet même si l'arabe dialectal semblait plus proche du littéral que le berbère, la majorité de la population qui était analphabète n'accédait pas à la compréhension de cette langue hautement littéraire. Ainsi au niveau de la population maghrébine apparaissent les groupes linguistiques suivants :

Parmi la bourgeoisie: une infime partie de lettrés arabophones qui remplissaient les fonctions d'enseignants (dans les écoles d'arabe libre), de *cadi*, *muphti* (dans la justice musulmane).

Parmi la haute et moyenne bourgeoisie: une majorité de lettrés en langue française qui occupaient les professions libérales (médecins et pharmaciens) et quelques instituteurs.

Parmi la petite bourgeoisie où quelques éléments de la classe populaire réussissaient à être employés dans l'administration coloniale ou instituteurs dans les campagnes. Et la grosse majorité des humbles doublement analphabètes communiquaient essentiellement en arabe dialectal ou en berbère ou les deux. Ce fait n'échappa point aux commentateurs et W. Marçais fut le premier linguiste qui pour les festivités du centenaire de la colonisation (1930-1931) écrivit une série de trois articles sur la diglossie arabe en Afrique du Nord (1). Mais il s'agissait avant tout d'enjeux politiques qui souvent se manifestaient dans ses articles avec une grande virulence. Lorsqu'on parcourt rapidement le texte de W. Marçais, il nous donne l'impression rassurante d'une étude scientifique où, ainsi que le rappelle R. Lafont "nous obéissons comme toute la communauté scientifique à l'enchaînement de l'approche du réel (enquête de terrain) à l'analyse du réel (traitement linguistique du document) et la théorisation, qui retourne à l'étape initiale selon la méthode inductive (2). En effet, le texte pour s'inscrire dans une approche scientifique semble se dérouler selon ces trois moments.

1. L'approche du réel: enquête de terrain

D'abord par qui est menée l'étude ? L'auteur est professeur au Collège de France, et on prend la précaution de le signaler en note infrapaginale. Sa profession lui confère donc, l'autorité scientifique requise et s'impose à nous comme le *skeptron* que mentionne E. Benveniste, et qui chez Homère est tendu à l'orateur lorsqu'il est sur le point de prendre la parole (3). Son titre permet donc de faire de lui le représentant autorisé de la science.

De quoi parle-t-il ?

W. Marçais travaille sur "L'enseignement de l'arabe dans l'Afrique du Nord. Ici, enseignement d'une part et Afrique du Nord d'autre part délimitent le champ d'investigation. Ces éléments à eux seuls suffisent par donner dès le départ au discours un aspect de rigueur scientifique conforme aux formes connues et aux normes reconnues. Pour renforcer cet effet on n'hésite pas à spécifier (toujours en note infrapaginale) qu'il s'agit d'une étude.

Ainsi l'auteur: professeur au Collège de France: l'objet: étude; le champ: enseignement de l'arabe; le lieu: Afrique du Nord, tous ces éléments fonctionnent comme des cautions, des garants permettant au texte de s'introduire comme discours scientifique.

Cependant à aucun moment ne sont analysées les conditions de l'enquête. Où s'est déroulée l'enquête? c'est à dire dans quel pays d'Afrique du Nord: L'Algérie, la Tunisie, le Maroc? Dans quelle région (à prédominance arabophone, berbèrophone)? Dans quelle institution (collège, lycée, médersa, école primaire)? D'une manière générale comment s'est déroulée l'enquête? Avec quels moyens a-t-on appréhendé le terrain? Toutes ces questions primordiales sont passées sous silence et esquivées par l'auteur.

2. L'analyse du réel ou traitement du document

Là aussi, le texte veut se rattacher au discours scientifique, et c'est toujours à la mise en forme qu'on fait jouer ce rôle, en le parant de l'ensemble des signes convenus (lexiques, références...) auxquels on identifie un discours scientifique et pas lesquels un discours se fait reconnaître comme scientifique.

Marçais fait donc référence à l'histoire :

Page 401 : Arabe écrit "(...)repose probablement sur un ou plusieurs dialectes anciens,(...)qui a pu se former en Arabie vers les V et VI siècle de notre ère".

Page 402 : "Elle a été fixée au cours des premiers siècles de l'hégire.(...) Le vocabulaire s'est chargé au Moyen Age d'éléments étrangers".

Page 403 : "Elle a été celle (la langue) d'Avicenne, d'Averroes et d'Ibn Khaldoun".

Page 404 : "Les grands prosateurs, les philosophes, et les poètes bagdadiens et cordouans du IX et X siècle".

Page 404 : Arabe parlé " Il existait des dialectes dans l'Arabie ancienne". "Peut-être certains d'entre eux, sur le sol de l'Arabie moderne continuent-ils des dialectes de l'Arabie antéislamique". "Nous possédons un recueil de chansons en dialecte arabe d'Andalousie qui remonte au XII siècle. Malte, conquise par les Arabes de Tunisie au IX siècle, fut reprise au XII siècle par les normands".

L'auteur évoque également des lieux comme Fez, Tunis, le Caire, Bagdad qui connotent les foyers célèbres de la culture arabe. Les toponymes sont ceux des pays qui furent ou qui sont des pays arabophones: Syrie, Egypte, Afrique du Nord, Maghreb, Orient, Andalousie, Tunisie, Golfe persique.

En fait, toutes les ressources potentielles du langage scientifique sont mises en oeuvre pour donner le sentiment qu'il existe un lien nécessaire entre les signifiants d'une part, le sens et la réalité d'autre part. Des mots techniques sont ainsi utilisés dans la double perspective d'éloigner le profane en lui fermant l'accessibilité au texte, et de créer l'illusion d'une systématité attestant une scientificité d'intention.

Ainsi Marçais en abordant la langue sous ses deux aspects, parlé et écrit semble obéir à des normes bien précises établies par la science linguistique.

Dans le texte sont attestés les mots techniques suivants, outils connus et reconnus comme indispensables à l'analyse d'une langue: grammaire, morphologie, syntaxe, dialectes, patois, verbe, idiome, forme parlée, forme écrite, dérivation, étymologie, contraction, chutes, permutations de phrase racine, radical, vocables, consonnes, substrat, rection, construction, accord, émitique, proposition verbale et nominale, synonymie, polysémie, conjonction, flexion morphologique, monosyllabique, négation, voyelles, rapports syn-

taxiques, alternance de vocalisation, vocabulaire, parlers, déclinaisons, modes verbaux, duel, lexique, sous vélarisés, h aspiré.

Cependant, dès que l'on se détache quelque peu de la forme pour examiner le contenu c'est à dire pour se rapprocher ici de ce que Lafont a appelé la théorisation, on s'aperçoit que tout bascule et que toute cette mise en forme est une stratégie qui piège en quelque sorte le lecteur pour le faire adhérer à une idéologie précise.

3. Le contenu: le passage à la théorisation

3.1. L'histoire

Marçais introduit son article en retraçant l'histoire d'une part de la diglossie arabe et l'autre part celle de l'arabe écrit. Il y indique que : "La langue arabe se présente à nous sous deux aspects sensiblement différents: 1 une langue littéraire dite arabe écrit (c'est le terme que nous adopterons) ou régulier, ou littéral, ou classique, qui seule a été partout et toujours écrite dans le passé, dans laquelle seule aujourd'hui encore sont rédigés les actes judiciaires, les lettres privées, bref tout ce qui est écrit, mais qui, exactement telle qu'elle se présente à nous n'a peut être jamais été parlée nulle part, et qui dans tous les cas ne se parle aujourd'hui nulle part; 2 des idiomes parlés, des patois tantôt visiblement éloignés les uns des autres, dont aucun n'a jamais été écrit, dont la fixation scripturale a valu aux orientalistes qui l'ont tentée les sarcasmes indignés du monde arabe, dont les gens peu cultivés eux-mêmes s'efforcent de s'éloigner dans leurs correspondances, mais qui, partout, et peut-être depuis longtemps, est la seule langue de conversation dans tous les milieux, populaires ou cultivés. Arabe écrit : Il repose probablement sur un ou plusieurs dialectes anciens, celui du Coran d'abord, et une koiné poétique qui a pu se former en Arabie vers les V et VI siècle de notre ère. Adopté comme langue de civilisation par l'Islam, il a été stylisé, normalisé par un énorme effort philologique de grammairien, de lexicographes, de collecteurs de vieilles poésies. Aucune langue n'a été cultivée avec plus d'amour, n'a fait l'objet de plus d'enquêtes et de discussions. Pour aucune il n'y a eu tri et choix aussi minutieux, floraison aussi abondante de dites et ne dites pas. Elle a été fixée au cours des premiers siècles de l'hégire. Depuis lors elle n'a pratiquement pas varié. Sans doute le vocabulaire s'est chargé au Moyen Age d'éléments étrangers et sans doute l'emploi de certains mots a varié suivant les temps et suivant les pays, quand l'unité politique du monde musulman s'est brisée; sans doute encore, aujourd'hui même, pour parler de certains faits et de certains concepts de la vie moderne les écrivains d'Egypte et de Syrie ont-ils recouru à une forme de néologismes." (P:401-402).

Tout son discours est marqué par la référence à l'histoire. Or malgré la mise en forme quelque peu historique dont l'auteur revêt son texte, et cet article n'est pas réglementé selon les principes du texte historique tels que les a déterminés E. Benveniste dans mode de l'énonciation historique (4). En effet les marques de l'énonciation que tout historien doit omettre de son discours sont ici nombreuses. Contrairement à l'énonciation historique l'auteur est omniprésent dans l'énoncé. sa présence est explicite avec l'intervention directe du sujet parlant, au moyen de signifiants je, nous: "La langue se présente à nous"; "C'est le terme que nous adopterons"; "Exactement telle se présente à nous"; "qui, chose curieuse, n'a je crois jamais été écrit"; "j'ai connu une musulmane"; il manifeste également sa présence mais d'une manière plus indirecte cette fois-ci par des expressions affectives, interprétatives, modelisatrices: "Il repose probablement"; "qui a pu se former"; "sans doute le vocabulaire; sans doute encore aujourd'hui"; "chose curieuse"; "Je me borne à noter ici"; "l'arabisant, écureuil en cage"; "cercle vicieux".

Nous ne sommes pas donc devant ce que R.Barthes appelle "un sujet vide de l'énonciation historique" (5), et l'auteur s'inscrit directement dans son discours. Ceci résulte en fait de la typologie qui n'est pas celle d'un exposé objectivisé du passé, mais celle de la mise en forme d'un discours sur une réalité présente reliée banalement à son passé, stratégie mise en place pour donner l'illusion d'une connaissance profonde de la question: ce n'est pas le discours d'un historien mais celui d'un politicien qui va développer une forme discursive de type argumentatif et réfutatif. Il est clair que "l'habit" scientifique que tente de revêtir le discours de Marçais ne résiste pas à l'analyse et apparaît comme un subterfuge utilisé aux fins de faire passer un autre discours, de nature et d'intention différentes.

Et on pourrait, à la limite, arrêter nos investigations à ce stade, car son discours perd toute légitimité scientifique et toute crédibilité. Cependant, ce qui nous paraît important de faire ressortir de l'analyse de ce discours ce ne sont point les intentions de l'auteur qui sont indiscutables, notre but n'étant point de stigmatiser des idées historiquement condamnées, mais les courants et leurs déviations pour éviter d'abord d'en être à notre tour submergés, et puis, pour mettre à nu la procédure développée qui se reproduit d'une manière cyclique pour tout domaine devant subir l'assujettissement colonial. Ainsi ce recours à l'histoire est un procédé connu et qui a déjà été commenté par beaucoup. P. Siblot dans production textuelle et situation diglossique insiste sur le fait que "dans la formation discursive coloniale algérienne les préoccupations historiques tiennent une place prépondérante car la fonction première de la littérature d'une colonisation de peuplement est de justifier sa propre existence et de légitimer la présence du colon. La production du colonial est colonialiste, de façon dominante." (6)

Frantz Fanon dans les *Damnés de la terre* fait la même analyse et conclut : "Le colonialisme ne se contente pas d'imposer sa loi au présent et à l'avenir du pays donné...Il s'oriente vers le passé du peuple opprimé le distord, le défigure, l'anéantit. Quand on réfléchit aux efforts qui ont été déployés pour réaliser l'aliénation culturelle si caractéristique de l'époque coloniale, on comprend que rien n'a été laissé au hasard." (7)

C'est précisément cette technique avec ses diverses phases (distorsion puis anéantissement) décrites par F. Fanon, qu'applique Marçais à l'histoire de la langue et de la diglossie arabes en Afrique du Nord. Le texte de Marçais va établir une sorte de stratégie consistant à mettre en scène un jeu de contradictions pour induire insidieusement un travestissement des données historiques de la civilisation de la langue arabe.

En effet après avoir affirmé que Fez, Tunis étaient avec le Caire et Bagdad les lieux d'enseignement donc de culture (au reste, elle a toujours été enseignée (la langue arabe) d'après les mêmes traités scolastiques à Fez, Tunis au Caire et à Bagdad- P: 402), il récuse son propre témoignage en attestant cette fois-ci à propos de l'Afrique du Nord "ce pays est dépourvu de foyers de culture comparables aux grands centres urbains de l'orient".

De même après s'être extasié devant le travail notable des grammairiens et lexicographes arabes en assurant qu' "adopté comme langue de civilisation par l'Islam, il a été stylisé, normalisé par un énorme effort philologique de grammairiens de lexicographes, de collecteurs de vieilles poésies. Aucune langue n'a été cultivée avec plus d'amour, n'a fait l'objet de plus d'enquêtes et de discussions. Pour aucune il n'y a eu tris et choix minutieux, floraison aussi abondante de dites, ne dites pas. Elle a été fixée au cours des premiers siècles de l'hégire .- P: 402), il nie cette première constatation en soutenant la thèse du vide: "démêler énumérer et discuter les difficultés de l'arabe demanderait un long article, qui, chose curieuse n'a, je crois, jamais été écrit. P:403).

Engagé dans le processus de préservation de l'empire colonial cet universitaire s'efforce cependant d'objectiviser son discours et il avoue "cette langue a servi d'instrument d'expression à une très grande civilisation. Elle a été celle, d'Avicenne, d'Averroès et d'Ibn Khaldoun. L'arabe écrit peut s'enorgueillir

d'une production littéraire remarquablement abondante au cours de plus d'un millénaire ". Mais son discours se remet à fonctionner dans la réalité des visées coloniales et il certifie alors : "d'un idiome sémitique fait pour exprimer de courtes sentences gnomiques en propositions juxtaposées, on a tiré une langue de dialectique où la pensée doit se nuancer s'articuler en incidentes, se développer en périodes. P : 402" Il est donc, comme le signale P. Bourdieu "voué à apparaître comme critique ou complice selon le rapport complice ou critique que le lecteur entretient lui-même avec la réalité décrite. C'est ainsi que le seul fait de montrer peut fonctionner comme une manière de montrer du doigt, de mettre à l'index, de mettre en accusation" (1982, 109), il poussera alors la destruction jusqu'à la source de la langue arabe en stipulant qu'elle souffre " d'une ambiguïté congénitale. P: 403".

Ainsi Marçais joue sur cette ambiguïté et maintient une ambivalence entre discours scientifique objectif et discours idéologique orienté. Il adopte une attitude double en présentant un discours non marqué politiquement caractérisé par une rhétorique de l'impartialité où il évite toute violence toute polémique et affiche un certain respect de l'adversaire, mais cette stratégie de la neutralité succombe vite à la mission première celle de porte-parole de la colonisation. Tout son discours oscille entre ces deux conceptions lorsqu'il parle du passé, aboutissant en définitive à la dénégation de l'histoire. Cependant dès qu'il aborde la période qui lui est contemporaine toute objectivité disparaît.

3.2. L'arabe écrit

En même temps qu'il marque une distanciation avec le passé et qu'il touche l'instant d'énonciation, le discours devient violemment colonialiste dévoilant une péjoration discriminatoire, vivifié par le complexe de Néron auquel Memmi fait référence pour caractériser le colonisateur et qui symbolise le dessein enfoui et tu de l'extermination de l'Autre.

Parce que, il est des énonciations, comme l'a longuement expliqué Austin, dont le rôle n'est pas uniquement de "décrire un état de choses ou d'affirmer un fait quelconque", mais aussi "d'exécuter une action", le pouvoir des mots repose sur le fait que celui qui les émet ne s'emploie pas à les produire pour engager sa propre personne, mais s'évertue à être le porte-parole agréé ne pouvant agir sur autrui que parce qu'il "concentre le capital symbolique accumulé par le groupe qui l'a mandaté et dont il est le fondé de pouvoir" (P. Bourdieu, 1982, 109).

Aussi l'arabe écrit est décrit et présenté par celui qui cumule deux pouvoirs de légitimation, l'autorité universitaire et l'autorité politique, en référence à la langue qui doit la remplacer et dont il faut dès lors prouver la supériorité.

3.2.1. Langue en stagnation vs langue en évolution

De son système grammatical, de son enseignement ressort l'esquisse d'un ensemble d'éléments sclérosés, inertes, enfermés dans un univers médiéval, vivant en autarcie et Marçais déclare fermement "mais la grammaire, morphologie et syntaxe n'a absolument pas changé. Au reste, elle a toujours été enseignée d'après les mêmes traités scolastiques à Fez, à Tunis au Caire et à Bagdad. Cet arabe "éternel", comme disent avec orgueil ceux qui l'ont pour instrument de culture, a d'abord le défaut de toutes les langues savantes : ayant perdu le contact avec l'idiome parlé, avec la vie, il manque de souplesse."

3.2.2. Langue simplifiée vs langue élaborée

Dans une seconde étape Marçais va pousser plus loin la dévalorisation de la langue arabe en stipulant que c'est une langue simplifiée, rudimentaire et élémentaire par rapport aux langues européennes tels que le français et le grec : "mais, affirme-t-il, le rudiment s'en peut apprendre très aisément. La morphologie, un peu compliquée à première vue, est incroyablement régulière qu'un effort modéré de quelques mois suffit à la faire acquérir par une mémoire moyenne. Au près du verbe grec, ou du verbe français, le verbe arabe est un jeu d'enfant, aucune difficulté de dérivation, une étymologie que ne voilent ni les contractions, ni les chutes, ni permutations de phrases, une identité de racine et de radical si complète dans l'ensemble que tout dictionnaire arabe est étymologique et offre les vocables rangés méthodiquement sous les trois consonnes qui constituent pour chacun d'eux un substrat permanent et toujours discernable; une syntaxe simple sans nulle complication, ni de rection, ni de construction, ni d'accord. P : 402".

Ce petit paragraphe réunit à lui seul toute la stratégie de mise en forme évoquée ci-dessus et qui se caractérise par la coexistence déclarée, d'allure scientifique, qui se manifeste par le recours accru aux marques extrinsèques de la scientificité, et une logique dans son principe. Ce discours à jeu double et à double entente doit son accomplissement et son efficacité au maintien constant d'une ambiguïté entre le scientifique et l'idéologique. Qui voudrait analyser le fonctionnement du texte n'aurait pas d'exemple plus simple pour s'interroger non sur la vérité des thèses qu'il professe mais sur la logique du mode d'argumentation qu'il emploie pour produire un effet de vérité. Et sans s'attarder sur une longue analyse, on peut restituer, le réseau d'oppositions et d'équivalences idéologiques qui soutient toute la théorie.

Ce réseau de relations se crée et s'obtient invariablement et en toutes circonstances à partir de quelques oppositions auxquelles on fait allusion seulement par un de leur trait, isolément marqué, et qui se réduisent à une opposition génératrice celle de la langue dominante (élaborée, subtile, accomplie, perfectionnée, raffinée, moderne, logique, scientifique) et celle de la langue dominée (inintelligible, vague, illisible, pénible, atrophiée, inerte, en retard, facile, rudimentaire, obscure...)

Bien qu'il soit toujours présent en totalité dans l'esprit de l'auteur et de ses lecteurs, le système de relations idéologiques n'est jamais exprimé comme tel, et la dialectique linéaire du discours ne dévoile que l'une après l'autre, donc alternativement, les corrélations qui la composent. Ainsi au discours scientifique qui décrit l'arabe comme dotée de régularité de systématisme et de rigueur "morphologie incroyablement régulière"; "complète"; "vocables rangés méthodiquement"; "substrat permanent est toujours discernable" se substitue un discours idéologique où subitement l'arabe devient simplifié, élémentaire, rudimentaire : "aucune difficulté" "ni chute, ni permutations, syntaxe simple sans nulle complication ni de construction ni d'accord".

Comment s'est opéré ce passage ?

Lorsque Marçais traite de langue arabe indépendamment de toute comparaison il reste dans le discours scientifique mais dès qu'il y a référence à l'élément européen, il passe indéniablement au discours idéologique. Donc la langue arabe garde ses valeurs intrinsèques de rigueur, de systématisme, de régularité tant qu'elle est décrite pour elle-même c'est à dire en tant que système isolé à part entière; mais dès qu'il s'agit de son acquisition par un européen elle est ravalée au rang de langue facile consistant en un " jeu d'enfant pour un européen d'intelligence moyenne ", par rapport à son propre système de référence français ou grec elle est donc considérée comme inférieure.

Le discours s'articule en fait selon trois paliers distincts soudés entre eux par des liens d'inférence. Et encore plus, Marçais qui doit imposer et en imposer opère par équation : la langue arabe écrite est systématique, régulière, rigoureuse = son acquisition est facile pour un européen d'intelligence moyenne = langue simplifiée, sommaire, élémentaire par rapport aux langues européennes.

3.2.3. Langue diffuse vs langue concise

La troisième étape est l'étape ultime puisque c'est celle qui doit aboutir non seulement à la destruction de l'arabe écrit mais aussi et surtout à celle du peuple arabe.

Après s'être évertué à prouver l'infériorité de l'arabe écrit en mettant à l'index sa simplicité la réduisant ainsi à un système linguistique élémentaire, Marçais se ravise en avouant: "et cependant, l'arabe écrit est un langue difficile, où jamais le lecteur n'est sûr d'entendre ni aisement, ni exactement, une page d'un texte réputé simple. Démêler, énumérer et discuter les difficultés de l'arabe demanderait un long article technique qui chose curieuse, n'a, je crois, jamais été écrit. Je me borne à noter ceci que cette langue donne constamment l'impression d'un organisme auquel on a fait violence pour en tirer un rendement supérieur à sa puissance propre. D'un idiome sémitique fait pour exprimer de courtes sentences gnomiques en propositions juxtaposées, on a tiré une langue de dialectique où la pensée doit se nuancer, s'articuler en incidentes, se développer en périodes. Il en résulte une ambiguïté congénitale, qu'aggrave encore l'entremêlement continu dans la suite du discours de la proposition verbale et de la proposition nominale" (P: 402-403).

Mais le vocabulaire n'est pas le seul à se voir attribuer cet enchevêtrement, cette confusion, Marçais se retourne vers l'écriture elle-même qui a son tour lui semble être à l'origine de "ces difficultés intrinsèques (qui) sont accrues par l'emploi d'une écriture défectueuse et défective où il est courant de négliger la notation des voyelles alors que la flexion morphologique pour une large part et les rapports syntactiques dans l'ensemble se marquent par des alternances de vocalisation" (P : 403).

Poursuivant l'anéantissement de la langue, Marçais parvient inéluctablement à son utilisateur qu'il décrit ainsi "toute sa vie, l'arabisant, écureuil en cage, tourne dans ce cercle vicieux qu'il doit restituer les voyelles non écrites pour comprendre un texte et qu'il lui faut l'avoir compris pour les restituer" (P : 403). En évoquant "l'arabisant" Marçais atteint enfin l'apogée de son projet: toucher au peuple lui-même. Pour parvenir à ce dessein, il engage un procès à travers lequel apparaît nettement la technique développée plus haut, celle de l'équation et dont les paramètres sont:

a) L'arabe écrit est la langue de l'élite :

Il ne faut pas perdre de vue qu'il n'a jamais été que la langue d'une élite. Les grands prosateurs, les philosophes, les poètes bagdadiens et cordouans du IX et X siècle, ont écrit pour un public très réduit".

b) Sa difficulté réside dans le fait qu'elle soit confuse, embrouillée, illisible, désordonnée, inintelligible, illogique.

"Aujourd'hui encore, malgré les efforts faits pour moderniser cette langue l'assouplir, en préciser le vocabulaire, comprendre le journal en pays arabe demeure le privilège d'une minorité qui a mis de longues années à le conquérir. En fait un lettré musulman ne lit jamais très couramment une page d'arabe. Il la déchiffre toujours avec plus ou moins de facilité et de succès, suivant le degré de ses connaissances; et il n'est jamais sûr de parfaitement l'entendre".

c) Le lettré est à l'image de sa langue peu intelligent, inerte et peu logique.

"C'est de quoi du reste, il n'a souvent nul souci. Il se contente aisement d'une intelligence approchée et lacunaire. Il réagit faiblement contre le manque de liaison logique, l'obscurité et le non sens même.

d) Tout le peuple est atteint de cette défectuosité morale due à l'emploi de cette langue.

"Dans une large mesure c'est, je crois, l'ambiguïté de la langue qui est responsable, chez ceux qui s'en servent, de ces déplorables habitudes d'esprit".

La formule serait : $a + b = c + d$

C'est à dire: l'arabe écrit est la langue de l'élite et de plus elle est confuse, inexacte...donc l'élite est dépourvue d'intelligence, de logique, de bon sens donc tout le peuple est génétiquement atteint de cette tare. Tout cela confirme nos observations car le texte ici s'inscrit bien dans le raisonnement déployé qui en fait est un syllogisme où les trois propositions majeure, mineure et la conclusion sont présentes et peuvent se réécrire ainsi: l'arabe écrit est confus, embrouillé, illisible, illogique...c'est la langue de l'élite donc l'élite est inerte, dépourvue de logique, d'intelligence et donc tout le peuple avec.

3.3. L'arabe parlé

Après l'extermination de l'arabe écrit en tant que langue d'élite, en tant que "langue savante ayant perdu le contact avec l'idiome parlé, avec la vie", le lecteur s'attendait à ce que logiquement Marçais se rallie aux thèses qui défendent et récupèrent les dialectes locaux véritable moyen de communication entre les populations concernées. Or, il n'en est rien, et sous la plume de Marçais et pour les visées que nous connaissons, l'arabe parlé va subir le même sort que l'arabe écrit.

3.3.1. Langue sans norme: patois

Marçais nous présente l'arabe parlé comme une langue qui n'a pas suscité l'intérêt des arabes eux-mêmes puisque les grammairiens arabes ne l'ont jamais décrite et n'ont à aucun moment explicité sa grammaire prescriptive: " Il existait des dialectes dans l'Arabie ancienne. Les philologues indigènes nous l'affirment et nous fournissent sur eux quelques renseignements A vrai dire, ce qu'ils nous en rapportent est peu de chose. Ils nous parlent incidemment de certains modes d'articulation des phénomènes, de certains éléments de vocabulaire, particuliers à telle ou telle tribu. D'aucun de ces idiomes ils ne nous fournissent une description d'ensemble. L'arabe écrit, l'arabe classique seul, leur paraissait digne d'une étude sérieuse. Tout ce qui s'écartait de la norme était négligeable et même condamnable. De même, si nous n'étions renseignés sur les parlers modernes que par les auteurs musulmans, nous en soupçonnerions l'existence, sans en rien savoir de précis (P: 404). Cependant par l'emploi systématique du terme patois qui apparaît dès les premières lignes du texte "des idiomes parlés, des patois tantôt assez proches, tantôt visiblement éloignés les uns des autres". (P : 401), Marçais refuse à l'arabe parlé le statut de langue socialement reconnue et pouvant remplir toutes les fonctions dévolues à une langue. Patois, comme on le sait instaure un jugement dépréciatif reléguant l'idiome à une position inférieure. Le terme patois ne lui paraît pas suffisamment fort pour discréditer l'arabe parlé, Marçais va donc s'exclamer : " l'arabe parlé, poussière de patois répandue du Golfe persique au Senegal".

3.3.2. Langue non unitaire

Cette première marginalisation de l'arabe parlé s'accompagne d'une autre dénégation celle de la dépossession unitaire. Considéré comme vernaculaire touchant à une infirme minorité on lui retire sa fonction première celle d'assurer la liaison entre les membres d'une population largement étendue. " Ces parlers arabes maghrébins appartiennent dans l'ensemble au même type. Ils possèdent en commun certains traits par lesquels ils s'opposent aux parlers orientaux de la Syrie, de l'Égypte et de la Mésopotamie. Mais, entre eux, ils diffèrent parfois assez dans le détail pour qu'à un premier contact il soit difficile à des interlocuteurs originaires de régions éloignées de s'entendre. Un villageois du nord marocain et un bédouin du sud tunisien mis en présence se comprennent assez mal. J'ai connu une musulmane de Bougie qui, mariée à un bourgeois de Tunis, avait recours au français pour converser avec lui pendant les premiers temps du ménage. Pour

passer d'un parler à un autre un certain apprentissage, généralement assez court, est nécessaire". (P : 406) Marçais brise l'unité linguistique arabe en se basant sur des informations erronées puisqu'il semble ignorer que Bougie est en territoire berberophone et que, l'intercompréhension ratée entre le bourgeois tunisien et son épouse originaire de Bougie provient certainement du fait qu'elle s'exprime en berbère et lui pas.

3.3.3. Langue simplifiée par rapport à l'arabe écrit mais difficile à acquérir par un européen

Opposant l'arabe parlé à l'arabe écrit Marçais en donne l'image suivante: "Une comparaison de ces parlars avec l'arabe écrit montre que la grammaire et la stylistique y sont fort simplifiées; plus de déclinaison de noms, plus de modes verbaux, plus de rections des vers; une regression considérable de l'emploi du duel; une syntaxe où le sentiment a pris le pas sur la logique; une prépondérance marquée de la phrase nominale; l'abandon de nombre de tours de phrases caractéristiques de la langue classique; un allègement notable du lexique. Par ailleurs un fréquent bouleversement de l'économie syllabique des mots et l'apparition d'une accentuation nouvelle, le schéma consonantique restant inaltéré; des changements de sens dans le vocabulaire; un renouvellement presque complet des conjonctions, l'adoption de tours de phrases dont on chercherait vainement les prototypes dans les textes littéraires. Suivant une opinion assez répandue, cette langue parlée, par opposition à la langue écrite, serait facile". (P : 406) Cependant cette simplicité du système linguistique si évidente pour Marçais, ne rentre pas en ligne de compte dès qu'il s'agit de son enseignement ou de son acquisition par un européen. Et l'idée que cette langue puisse être apprise correctement par un européen le révolte: "En acquérir une pratique honorable ne demanderait à un Européen que peu de temps et peu d'efforts. Ce sont là, à mon sens, des vues entièrement fausses auxquelles, je le crains, aucun arabisant ne saurait souscrire." (P: 407) La difficulté est analysée non pas en tant que complexité intrinsèque du système lui-même, mais en référence à la langue qui doit la remplacer: le français. L'arabe parlé est considéré alors phonétiquement comme désagréable, choquant, déplaisant, irritant, discordant, rebutant: "La prononciation d'abord constitue pour beaucoup d'européens un écueil redoutable, la longueur des phonèmes; le timbre des voyelles, le mode d'articulation des consonnes, tout est fait pour révolter le gosier et la bouche et dérouter l'oreille d'un Français moyennement doué." (P: 407) Sans passer en revue tous les points, nous soulignerons cependant que, tout comme l'arabe écrit, l'arabe parlé est vu comme une langue sans logique aucune "propre à dérouter des esprits accoutumés à la logique".

Tout au long de son discours Marçais n'a traité à aucun moment de ce qu'il s'était proposé de faire, c'est à dire analyser la diglossie arabe, en fait à travers ce thème il procède systématiquement à la destruction de la langue arabe tant écrite que parlée afin de l'éliminer totalement des programmes d'enseignement.

L'intérêt essentiel de ce linguiste porte sur la substitution de la langue française à la langue arabe étant donné qu'il entend son travail non comme une recherche pure, mais comme un service en même temps rendu à la colonisation française. Aussi dès les premières lignes de son article il s'élève contre "beaucoup de correspondants de l'enquête (qui) émettent que dans l'Afrique du Nord, tous les Français, ou du moins tous les fonctionnaires français devraient savoir l'arabe." (1931, T, CV, 20) "Il y a là exagération manifeste" (1931, T, CV, 20) réplique-t-il. Car explique-t-il "L'Algérie, la Tunisie et le Maroc comptent aujourd'hui une population européenne de près d'un million d'âmes, qui a sa vie propre. Ceux qui en assurent les besoins matériels et moraux, soit dans l'industrie, le commerce les professions libérales, soit dans les services publics n'ont pratiquement que faire de la connaissance de la langue arabe" (1931, T, CV, 20).

Il prône la substitution par la langue française et son argumentation repose essentiellement sur des motivations matérielles à savoir que "Les membres de l'enseignement sont portés à faire grand cas des projets intellectuels de cet ordre, ce qui est tout à fait à leur honneur. Mais la masse les prend moins haut. Elle préfère également les avantages pratiques et monnayables aux satisfactions de l'esprit. Or, dans la plupart

des branches de l'activité humaine, la connaissance de l'arabe écrit ne peut assurer aujourd'hui en Algérie aux individus aucun accroissement de gains ou de revenus, aucun avantage de carrière." (1931, T, CV, 23) Il centre ses positions sur l'incapacité de la langue arabe à assumer certains domaines de la communication humaine, et il affirme en même temps qu'elle est bien apte à exprimer le quotidien, l'intimité. Il essaye de proscrire aux différents arabes utilisés en Algérie un terrain limité, un domaine en dehors de la vie active. En effet si pour l'arabe écrit il annonce qu'en Algérie "Il ne joue aujourd'hui dans la vie publique et privée qu'un rôle modeste dont rien dans l'avenir ne paraît devoir accroître l'importance" (1931, T, CV, 22) il prédit à l'arabe parlé "un avenir plus sombre" puisqu'il affirme que "L'arabe parlé algérien cessera d'être parlé" (1931, T, CV, 29). Il renforce son argumentation par des affirmations telles que les parlers algériens n'ont pas de grammaire écrite ou bien qu'ils sont trop fragmentés sur le plan géographique.

A côté le français est présenté comme langue de culture vivante et comme la langue de communication de plus en plus répandue dans la bourgeoisie locale: "Dans beaucoup de villes, à Alger, à Oran, à Bône, à Miliana (pas à Constantine), ils ont abandonné l'arabe pour le français. Ces milieux "progressistes" semblent avoir consciemment adopté la langue qui leur offrait le plus d'utilité et jouissait pour eux du plus grand prestige. Dans beaucoup de familles les enfants ont été "élevés en français".(1931, T, CV, 27)

La fin de son article tout en soulevant des problèmes d'ordre plus pédagogique, devient un plaidoyer dans lequel le français langue de haute culture est annoncé comme langue d'avenir du Maghreb dont la civilisation en décadence ne saurait assumer les progrès des lettres humaines. Son étude sur la diglossie vise à circonscrire les phénomènes dans le cadre préalablement établi par le système colonial car il conclut: "Tel à mes yeux est l'arabe. Une langue? Deux langues? Pour qui a lu les artinomies linguistiques de Victor Henry, la question est oiseuse. Disons deux états d'une même langue, assez différents pour que la connaissance de l'un n'implique pas, absolument pas, la connaissance de l'autre: assez semblables pour que la connaissance de l'un facilite considérablement l'acquisition de l'autre. En tout état, un instrument pour l'expression de la pensée qui choque étrangement les habitudes d'esprit occidentales: une sorte d'animal à deux têtes, et quelles têtes! que les programmes scolaires ne savent trop comment traiter, car ils ne sont pas fait pour héberger les monstres. On conclura peut-être que le premier responsable de la crise de l'arabe, c'est l'arabe."(1931, T, CV, 409).

Dans sa conclusion générale il déclarera: " Le deuxième responsable de la crise de l'arabe (est) le français."(1931, T, CV, 39).

La diglossie donc pleinement imprimée dans le processus colonial, et la crise linguistique n'est analysée que pour mieux montrer la nécessité d'intégration et de généralisation de la langue du colonisateur.

On voit comment ayant annoncé un discours scientifique Marçais y échappe et met en place un discours idéologique. C'est l'idéologie qui va transgresser les lois de l'analyse linguistique scientifique telle qu'elle est connue. En effet, aucune place n'est accordée aux pratiques linguistiques dont l'observation et l'analyse sont seules garantes de l'approche de la réalité. Aux pratiques linguistiques Marçais a préféré une approche idéologique de la réalité qui a supplanté la réalité elle-même. La diglossie arabe n'était, dès lors, plus justiciable d'une étude scientifique linguistique, et l'idéologie qui la soutenait paraissait être l'unique et véritable possibilité d'approche.

Bibliographie

- [1] - **W. Marçais** La diglossie arabe. La langue arabe dans l'Afrique du Nord. In Revue Pédagogique. Tomes C IV et C V, 1930-1931.
- [2] - **R. Lafont** Le discours idéologique dans l'enquête sur la diglossie. In Cahiers de Linguistique Sociale; N4, 5, Situations de diglossie, actes du colloque de Montpellier, gresco, Université de Haute Normandie, Rouen, P;92.
- [3] - **E. Benveniste** Le vocabulaire des institutions indo-européennes, Paris, Ed. de Minuit, 1969, P: 30-37.
- [4] - **E. Benveniste** Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1966, P: 241.
- [5] - **R. Barthes** Le discours de l'histoire, Information sur les Sciences Sociales, Août 1967, P: 69.
- [6] - **P. Siblot** Production textuelle et situation diglossique in Lengos N 11, Montpellier, 1982, P: 30.
- [7] - **F. Fanon** Les Damnés de la terre, Paris, Maspero, 1968, P : 6.